

Contre-indications à la prise du Cialis

- allergies au tadalafil ou à l'un des autres composants contenus dans le Cialis.
- insuffisance hépatique grave.
- affection cardiaque grave ou infarctus du myocarde récent.
- accident vasculaire cérébral (AVC).
- hypotension ou hypertension non contrôlée.
- en cas d'usage de dérivés nitrés ou substances apparentées comme la nitroglycérine et le dinitrate d'isosorbide. Ces médicaments s'utilisent pour traiter l'angine de poitrine. En cas de doute, parlez-en avec votre médecin. Cela est aussi valable pour les produits de type « poppers ».
- utilisation du riociguat, une molécule utilisée en cas d'hypertension artérielle pulmonaire.